

**Avis du Comité des régions sur «Le rôle de l'éducation et des actions de sensibilisation dans la promotion du développement durable»**

(2008/C 53/06)

LE COMITÉ DES RÉGIONS

- souligne que l'éducation au développement durable ne peut être mise en œuvre de manière efficace sans participation des régions et entités locales, étant donné que dans de nombreux États membres, les collectivités locales et régionales exercent une fonction essentielle dans l'éducation au développement durable;
- plaide pour une éducation au développement durable qui passe par un traitement plus approfondi, dans les cursus scolaires, des thèmes de la protection de l'environnement, de la citoyenneté et de l'éducation sanitaire, afin de renforcer le degré de sensibilisation et le niveau d'implication de la société;
- recommande la création d'un portail Internet attrayant qui propose des contenus, des supports informatiques et éducatifs régulièrement mis à jour et susceptibles d'être utilisés par les enseignants, les associations, les collectivités territoriales et tous les acteurs qui sont impliqués dans la promotion du développement durable;
- invite les collectivités territoriales à s'allier aux médias pour jouer un rôle central dans la promotion du concept de développement durable, en communiquant à un public aussi large que possible et dans une langue accessible ses principes fondamentaux et ses avantages, ainsi qu'en encourageant et en accompagnant le débat public sur ces questions;
- encourage les médias à prendre l'initiative de rendre publics les résultats de l'éducation au développement durable et de programmer les présentations des dispositions prises et des activités réalisées par les collectivités locales et régionales à des périodes d'audience auxquelles les personnes-cibles sont disponibles.

**Rapporteur:** M. Marek OLSZEWSKI (Pologne, UEN-AE), maire de Lubicz, coprésident du groupe de l'éducation et de la culture de la Commission commune du gouvernement et des collectivités territoriales

## Recommandations politiques

### LE COMITÉ DES RÉGIONS

1. Souligne que dans toute l'Union européenne, l'administration de l'échelon régional et local représente l'un des acteurs les plus significatifs pour l'élaboration de la politique d'éducation et d'information, y compris dans le domaine du développement durable. Le rôle des pouvoirs du niveau régional et local consiste à stimuler, coordonner et soutenir ce type d'activité. Dans pareil contexte, l'éducation au développement durable ne peut être mise en œuvre de manière efficace sans participation des régions et entités locales.

2. Confirme les exemples de bonnes pratiques touchant au rôle que jouent les collectivités territoriales pour promouvoir, concrétiser et coordonner le développement durable par le biais de l'éducation et la formation. Il convient d'évoquer ici à titre d'exemple certains projets dignes d'être diffusés pour avoir valeur de modèles, comme le réseau Agenda 21, le Réseau des régions pour l'éducation au développement durable (RES), créé à l'initiative des autorités de la région italienne de l'Ombrie en Italie, la Semaine européenne de l'énergie durable, le projet anglais *Change the way of life*, les attitudes et le comportement (*Change LAB*), les systèmes de formation bavarois (Allemagne) et finlandais, qui intègrent systématiquement le thème du développement durable, le dispositif de formation professionnelle des Pays-Bas, l'activité des Centres régionaux d'éducation sur l'environnement en Pologne, ou encore l'activité des universités populaires.

3. En ce qui concerne l'éducation informelle au développement durable, suggère d'accorder une attention plus soutenue au rôle joué par des institutions telles que les parcs naturels, les parcs nationaux, les sites régionaux protégés, les musées ou les centres culturels. Ces instances peuvent compléter de manière appréciable les démarches d'éducation formelle des professeurs et des élèves dans le domaine dont il est question.

4. Souligne qu'à la lumière de ces observations, une problématique qui apparaît revêtir une portée de premier plan est de développer des réseaux de coopération entre les régions, les collectivités locales et les organisations qui sont actives à ces niveaux en vue de promouvoir les bonnes pratiques en matière de développement durable ou d'échange d'expériences. La Commission européenne se devrait, avec le concours du Comité des régions notamment, de soutenir résolument le recensement et la diffusion des bonnes pratiques en matière d'éducation au développement durable.

5. Accueille avec satisfaction l'affirmation selon laquelle l'investissement dans le capital humain constitue une condition indispensable pour soutenir le développement durable dans l'Union européenne.

6. Considère que l'éducation constitue un élément qui relie chacun des trois piliers du développement durable, c'est-à-dire le développement économique, la protection de l'environnement et le développement social. L'éducation est la condition du développement et de la participation des citoyens à la société moderne et la condition du développement des sociétés elles-mêmes.

7. Affirme que les actions dans le domaine de l'éducation constituent la pièce maîtresse d'un vaste processus qui, désormais, ne concerne plus seulement le débat sur le concept même, mais consiste aussi à faire émerger dans les modes de vie des changements qui aillent dans le sens d'une prise en compte de la notion de développement durable dans les efforts consentis en vue d'améliorer la qualité de la vie.

8. Confirme qu'une éducation et une information appropriées sur les avantages du développement durable peuvent contribuer à rendre plus acceptable le nécessaire changement des habitudes de vie et à éviter les conflits entre un mode de vie traditionnel et perçu comme «confortable» et des usages plus modernes et plus durables.

9. Se félicite également que l'un des principaux objectifs poursuivis par la stratégie du développement durable consiste à assurer la cohésion et l'équité sociale, notamment grâce à des actions d'éducation et d'information.

10. Souligne que dans de nombreux États membres, les collectivités locales et régionales exercent une fonction essentielle dans l'éducation au développement durable, non seulement en raison de leurs compétences formelles éventuelles dans le domaine de l'enseignement préscolaire, scolaire ou supérieur, mais également par l'entremise des établissements de formation pour les adultes, de la préservation et de la promotion du patrimoine culturel et, enfin, en leur qualité de modèles de référence en tant qu'employeurs et investisseurs locaux et que fournisseurs de services d'intérêt général.

11. Attire l'attention sur la diversité des expériences des États membres en matière de création d'une société et d'une économie qui soient compatibles avec les principes du développement durable. Afin d'éduquer les esprits au développement durable, il est nécessaire d'élaborer des programmes spécifiques destinés à soutenir l'éducation dans les nouveaux États membres et les pays candidats. Les problèmes sociaux et les défis économiques et politiques exigent une approche différente.

12. Conformément à la «Stratégie de la commission économique pour l'Europe de l'ONU concernant l'éducation en vue du développement durable» en date du 23 mars 2005, attire l'attention sur le caractère évolutif de la notion du développement durable, qui se modifie en même temps que notre manière d'appréhender les processus qui la composent. C'est la raison pour laquelle il y a lieu de souligner le rôle de suivi qui incombe à la recherche scientifique, étant donné que l'un de ses objectifs à promouvoir doit être de surveiller les mutations générées par les principes du développement durable, ainsi que la redéfinition de la croissance durable.

*L'éducation, outil de sensibilisation aux principes et fonctions du développement durable*

13. Fait valoir que les processus éducatifs constituent l'élément le plus fondamental pour inculquer à la société civile les valeurs qui sous-tendent l'idée du développement durable d'un point de vue de chaque individu.

14. Souligne qu'il n'est pas possible de réussir à éduquer au développement durable sans assurer un niveau adéquat d'engagement, d'enthousiasme et de compétence de la part des enseignants et des formateurs. Une éducation au développement durable réussie passe également par un traitement plus approfondi, dans les cursus scolaires, des thèmes de la protection de l'environnement, de la citoyenneté et de l'éducation sanitaire, afin de renforcer le degré de sensibilisation et le niveau d'implication de la société.

15. Invite les États membres à multiplier les occasions d'intégrer le développement environnemental et durable dans les systèmes nationaux d'éducation.

16. Estime que les enfants et les jeunes sont des destinataires particulièrement importants des contenus éducatifs en rapport avec le développement durable, car ils forment la base de la génération pour le système de valeurs et le mode de vie de laquelle ces principes auront valeur de colonne vertébrale. L'éducation dans ce domaine doit embrasser également le niveau de l'école maternelle.

17. Préconise une éducation destinée à promouvoir le développement durable dès l'école maternelle, où la connaissance est transmise non seulement à travers des concepts, mais aussi et surtout par des méthodes d'enseignement fondées sur les sens et les expériences pratiques.

18. Affirme l'importance du rôle éducatif de la base familiale qui est le fondement de toute forme d'éducation formelle au développement durable. Conseiller les familles sur l'application des principes du développement durable dans la vie quotidienne représente, aux yeux du Comité des régions, un des éléments les plus importants de l'éducation informelle en la matière.

19. Recommande la création d'un portail Internet attrayant qui propose des contenus, des supports informatifs et éducatifs régulièrement mis à jour et susceptibles d'être utilisés par les enseignants, les associations, les collectivités territoriales et tous les acteurs qui sont impliqués dans la promotion du développement durable. Ce portail pourrait être créé à l'initiative des ministères de l'éducation et de l'environnement des États membres, des fonctionnaires désignés pourraient élaborer le contenu du site Internet et publier des informations actualisées sur les conférences, les initiatives et les mesures visant à promouvoir le développement durable. Une coopération régulière avec d'autres institutions, associations et fondations qui s'occupent des questions de développement durable pourrait également être utile.

20. Considère que l'éducation au développement durable doit inclure des actions dont les groupes cibles seront, dans une plus large mesure qu'à présent les entrepreneurs, les agriculteurs, l'administration publique, les médias et les organisations non gouvernementales, étant donné que ces catégories jouent un rôle particulièrement important pour transposer au quotidien les principes du développement durable.

21. Le rôle de l'éducation consiste aussi à sensibiliser les élites politiques et la société à la nécessité d'organiser, lors de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable, des consultations publiques et un dialogue qui permettent de prendre en compte les intérêts de tous les secteurs et d'assurer un équilibre entre les différents aspects du développement quant à la place qui leur est accordée.

22. Apporte son soutien à l'idée d'un lien permanent qui serait établi entre le Forum européen de la jeunesse et les présidences successives afin de donner lieu à des échanges de vues sur les orientations qu'il est souhaitable d'imprimer au développement durable.

23. Attire l'attention sur le rôle des échanges internationaux de jeunes, dont l'une des fonctions essentielles est de sensibiliser aux valeurs de la diversité culturelle et de la tolérance, ainsi que de promouvoir différentes options en faveur du développement durable. Des programmes comme Erasmus, Socrates, Grundtvig ou Tempus, pour ne citer qu'eux, ont constitué et continueront à constituer une composante essentielle de l'éducation, pour favoriser le partage des expériences de tous les jours en matière de modes de vie durables et la promotion de bonnes pratiques dans ce domaine.

24. Suggère que le soutien au processus d'écologisation de l'agriculture au sens large se poursuive, s'agissant plus particulièrement de créer une demande pour les produits écologiques en sensibilisant la société à propos des produits alimentaires de haute qualité et en continuant à former les agriculteurs aux techniques de production écologiques et intégrées, aux actions agro-environnementales et sylvo-environnementales, au bien-être animal et à la production de biomasse.

25. Suggère d'allouer davantage de ressources à l'éducation environnementale, dont un des enjeux centraux doit être de susciter l'adhésion en faveur des droits de la troisième génération et ce, par le biais d'une formation aux domaines suivants: utilisation rationnelle de l'énergie, promotion des sources d'énergie renouvelables et des moyens de transports respectueux de l'environnement, consommation durable, utilisation des labels écologiques et énergétiques, importance de la production agricole écologique, recyclage.

#### *Formation tout au long de la vie et développement durable*

26. Insiste pour que la question du développement durable soit incluse dans une plus large mesure dans le nouveau programme intégré d'éducation et de formation tout au long de la vie. Une éducation de haute qualité est indispensable pour qu'il soit fait droit à la nécessité d'introduire le développement durable dans tous les domaines de l'existence. À cette fin, le Comité des régions demande que soit promue la formation des fonctionnaires publics, des enseignants d'établissements scolaires, universitaires et postuniversitaires, du grand public, des volontaires et des acteurs économiques et sociaux et plaide pour une participation à des groupes de travail, des séminaires et des forums de travail traitant de cette question dans un cadre européen.

27. Attire l'attention sur la nécessité de donner plus de souplesse aux systèmes de formation professionnelle, ne serait-ce qu'en instaurant plus hardiment des procédures plus ambitieuses de validation des compétences acquises de manière non formelle, afin qu'un accès plus étendu à la formation professionnelle soit assuré aux personnes qui en sont dépourvues. Ainsi, les modèles finlandais et hollandais de certification et de validation des compétences professionnelles non formelles offrent un bon exemple en ce sens.

28. Propose qu'un modèle d'éducation au développement durable, valable à l'échelle communautaire et conçu conjointement par les États membres, repose sur les fondements suivants:

- l'engagement de toute la communauté éducative à améliorer la qualité environnementale et la durabilité des établissements scolaires et des zones avoisinantes;
- la gestion durable des écoles, comprenant des achats de produits respectueux de l'environnement, l'élimination des déchets, l'efficacité énergétique, la consommation d'eau, la lutte contre la pollution sonore et la sécurité;
- la formation de la communauté éducative en fonction de ses domaines de compétences;
- l'inclusion de l'éducation environnementale dans les cursus scolaires;
- l'implication de la communauté éducative dans la collectivité locale;
- le rapprochement des actions locales de l'Agenda 21 avec les projets de l'Agenda 21 concernant l'école;
- la définition d'indicateurs spécifiques pour évaluer dans quelle mesure les établissements scolaires ont intégré l'éducation au développement durable dans leurs programmes annuels et apprécier ainsi leurs performances en termes de durabilité.

29. Estime que la formation à distance peut constituer le moyen le plus efficace d'atteindre les groupes qui traditionnellement à l'écart des dispositifs d'éducation (population rurale, personnes handicapées, femmes au foyer, etc.), alors même qu'ils recèlent un potentiel inexploité et méconnu pour le développement social communautaire. Nous préconisons que l'on augmente les sommes allouées au développement de plates-formes gratuites d'enseignement à distance, ainsi que les moyens affectés à l'élaboration de programmes de formation à distance, y compris dans le domaine de l'éducation civique.

30. Rappelle qu'il est absolument nécessaire que l'apprentissage tout au long de la vie s'insère dans le contexte régional et local. Il propose que pour contribuer à réaliser cette exigence, les réseaux R3L (Réseaux régionaux d'apprentissage tout au long de la vie) fassent l'objet d'un déploiement systématique, pour qu'ils englobent l'ensemble des régions de l'Union européenne, ainsi que des pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen et des pays candidats.

31. Constate avec satisfaction que la stratégie révisée en faveur du développement durable évoque la nécessité de réduire à 10 % le taux d'abandon d'études.

#### *Développement durable et société de la connaissance*

32. Estime que sans société de la connaissance, il n'est pas de développement durable possible. Le développement des pays de l'Union européenne et leur capacité à faire face à la concurrence mondiale vont de pair avec une action qui sensibilise en permanence la société à la valeur de la science, de la recherche, de l'aura du monde scientifique et qui renforce la position des sciences exactes. C'est aux acteurs locaux et régionaux qu'il appartient de jouer le rôle le plus important dans ce domaine, étant donné qu'ils exercent une influence directe sur l'éducation formelle du premier et du second degré.

33. Sachant que le niveau des jeunes étudiants en sciences exactes ne cesse de baisser, le Comité des régions tient à souligner que pour mettre en œuvre les principes du développement durable, il convient de soutenir l'attrait de ces disciplines aux yeux des enfants et des jeunes, en popularisant notamment les principes de la pédagogie inductive, ainsi que d'intensifier l'émancipation des femmes qui favorise l'augmentation du nombre de jeunes étudiant les sciences exactes.

34. Considère qu'il y a lieu de poursuivre les actions qui visent à établir une coopération plus étroite entre les mondes de la recherche scientifique, de l'éducation et des administrations au sein des régions. À cette fin, il s'impose de diffuser les bonnes pratiques qui résultent en particulier des programmes-cadres de l'Union européenne, de façon à susciter l'intérêt des régions pour les avantages que l'on peut tirer des connexions que l'on vient d'évoquer. Le Comité des régions apprécie le rôle que jouent les programmes-cadres pour suivre les évolutions qu'induit le modèle du développement durable.

#### *Mutations sociales en Europe, développement durable et éducation*

35. Dans le contexte d'une progression du vieillissement démographique en Europe, juge utile de tendre à une redéfinition des systèmes éducatifs, afin de donner aux personnes âgées la possibilité d'y participer plus pleinement.

36. La tolérance vis-à-vis de la différence constitue une condition du développement durable face aux tendances démographiques, migratoires et culturelles, telles qu'observables en Europe à l'heure actuelle et pour les années à venir. Le Comité incite les pays membres à promouvoir un modèle éducatif dans lequel la tolérance envers autrui, qu'il soit différent par la confession, la culture, le sexe ou le mode de vie, constituerait un élément clé de la formation du citoyen.

37. Préconise d'accorder une plus grande attention à la question du soutien à accorder aux entités autonomes du niveau des régions et des collectivités locales dans l'action qu'elle mène pour intégrer le développement durable dans les processus destinés à instaurer un mode de vie sain et une politique de protection de la santé.

#### *Les médias et l'éducation au développement durable*

38. Dans le contexte des observations qui précèdent, invite les collectivités territoriales à s'allier aux médias pour jouer un rôle central dans la promotion du concept de développement durable, en communiquant à un public aussi large que possible et dans une langue accessible ses principes fondamentaux et ses avantages, ainsi qu'en encourageant et en accompagnant le débat public sur ces questions.

39. Incite les collectivités territoriales à travailler en étroite collaboration avec les médias pour faire connaître les bonnes pratiques dans le domaine du développement durable.

40. Compte tenu des considérations ci-dessus sur le rôle que jouent les régions et les communautés locales dans l'éducation au développement durable, appelle les collectivités territoriales à développer leurs propres stratégies de communication quant à la façon de promouvoir le développement durable.

41. Appelle à renforcer et à soutenir davantage encore les initiatives existantes lancées par les régions dans le domaine des campagnes de promotion du développement durable, ainsi que des formations et des activités de conseil en la matière.

42. Invite les institutions publiques à établir des accords de coopération avec des organisations médiatiques publiques et privées en vue d'inclure les questions environnementales dans les programmes documentaires, éducatifs et de divertissement et de former le personnel du secteur au traitement strictement scientifique de ces questions. En outre, il est nécessaire de prévoir des stratégies de communication contextualisée qui

couvrent à la fois la problématique ou thématique concernée et le groupe de population visé, permettant ainsi de générer un comportement et des attitudes respectueux du développement durable.

43. Encourage les médias à prendre l'initiative de rendre publics les résultats de l'éducation au développement durable et de programmer les présentations des dispositions prises et des activités réalisées par les collectivités locales et régionales à des périodes d'audience auxquelles les personnes-cibles sont disponibles.

Bruxelles, le 28 novembre 2007.

Le Président  
du Comité des régions  
Michel DELEBARRE

---

## ANNEXE

### I. Exemples de bonnes pratiques tirés des réponses au questionnaire

#### *Bulgarie*

La commune de Dobritch, en Bulgarie, projette de mener une campagne active avec support publicitaire auprès des enfants, des étudiants et des adultes en impliquant la radio, la télévision et les journaux locaux afin de sensibiliser ce public à l'introduction du tri des déchets. La commune est disposée à partager ultérieurement avec le CdR l'expérience et les résultats retirés de l'introduction de ce système.

#### *Chypre*

La ville chypriote-grecque d'Ayios Athanasios a créé une «équipe d'éducation à l'environnement» composée d'anciens enseignants bien informés sur le sujet. Entre-temps, les participants au programme Grundtvig ont mis sur pied un programme visant à attirer l'attention sur les questions environnementales. Ayios Athanasios a été la cheville ouvrière de ce processus. Une coopération s'est développée entre les différents établissements d'enseignement qui ont axé leurs activités sur la promotion de la protection de l'environnement, du recyclage, de la durabilité, etc.

#### *Espagne*

En Espagne, dans la commune de Madrid, le secteur administratif de l'environnement, direction générale de la durabilité et de l'Agenda 21, département de la formation au développement durable, a développé un projet intitulé «Les pratiques environnementales dans les manifestations sportives». Son objectif est de mettre à profit à des fins d'éducation à l'environnement les occasions qu'offre le sport d'introduire des critères environnementaux dans l'organisation des manifestations qui s'y rapportent et d'encourager l'opinion à développer un savoir-faire respectueux de l'environnement et du milieu urbain ainsi que des comportements de même nature parmi les organisateurs d'événements, les athlètes et les spectateurs. Les pratiques environnementales dans l'organisation de manifestations sportives sont mises en œuvre à trois niveaux:

- Madrid en tant que lieu où se tiennent des compétitions sportives nationales et internationales, en collaboration avec les fédérations appropriées,
- Madrid en tant qu'organisateur de manifestations à moindre échelle, souvent au niveau du district,
- la création d'un corps de volontaires spécial pour l'environnement appelé à prendre part aux manifestations sportives.

On peut distinguer trois types de manifestations selon l'ampleur de leur impact environnemental:

- les événements sportifs qui se tiennent dans des installations sportives. Il s'agit de manifestations qui ont lieu à l'intérieur ou à l'extérieur, dans des stades, des piscines, des salles de sport, des pistes d'athlétisme, etc.;
- les manifestations sportives de rue, qui nécessitent de prendre des mesures spécifiques de déviation du trafic, de préparer un trajet et de gérer les déchets. C'est le cas des marathons et des courses cyclistes;
- les événements sportifs qui se tiennent dans des espaces verts. Dans ce cas, on utilise souvent les parcs urbains. Il peut s'agir de compétitions d'athlétisme, de courses cyclistes ou d'épreuves de natation en extérieur.

Parmi les mesures prises pour faire face aux diverses retombées des manifestations de ce type (avec une attention particulière aux paramètres environnementaux que sont les déchets, la mobilité et la consommation d'énergie et d'eau), on peut distinguer les bonnes pratiques environnementales mises en œuvre dans le cadre de la préparation de la manifestation, pendant son déroulement et une fois celle-ci terminée.

Le département a organisé le trentième marathon de Madrid en avril 2007, en collaboration avec MAPOMA, une société d'organisation privée. Les mesures suivantes ont été prises:

- réduction des déchets au minimum, enlèvement des éponges, des oranges et des capsules,
- davantage de recyclage, récupération des T-shirts et bouteilles en plastic, création de points de collecte pour le recyclage,
- sensibilisation des coureurs et des spectateurs aux questions environnementales,
- communication avec les médias,
- protection des zones sensibles situées sur le trajet, qui traversait le parc Retiro,
- en matière de mobilité, utilisation de voitures au bioéthanol comme véhicules officiels,
- coopération avec des volontaires de la Croix Rouge pour l'environnement et avec l'association caritative Emmaüs,
- choix d'Ecoembes, un organisme de recyclage des déchets à but non lucratif, comme parraineur de la manifestation,
- parties prenantes: éducation nationale, services de voirie et d'enlèvement des déchets (département Environnement), MAPOMA (organisateur du marathon), Ecoembes, Croix Rouge, Setém (commerce équitable), Emmaüs.

Évaluation:

- augmentation de la quantité d'emballages recyclés de 5 780 kg,
- enlèvement de 70 000 éponges, capsules et déchets organiques,
- réduction de 30 minutes du temps nécessaire aux services de nettoyage,
- 88 % des participants ont bien accueilli les mesures,
- 63 % des participants ont mis en pratique les mesures environnementales,
- éducation des organisateurs, des participants et des spectateurs.

Parmi les autres initiatives du département, on peut mentionner:

— LES UNIVERSITÉS DE PRINTEMPS, D'ÉTÉ ET D'AUTOMNE

Les activités dans le cadre de ces programmes visent les adultes en général, les adultes et les enfants ensemble, et les enfants en particulier. Ces programmes saisonniers sont spécifiques au département responsable de l'éducation au développement durable.

Les itinéraires verts. Il s'agit d'activités menées dans les parcs publics qui ont une importance de nature historique, botanique ou culturelle pour la ville. C'est notamment le cas des parcs Retiro, Casa de Campo, Oeste, Fuente del Berro, Quinta de los Molinos, El Capricho, Juan Carlos I, Tierno Galván et Lineal del Manzanares.

Ateliers et journées portes ouvertes consacrés à l'environnement. Ils se tiennent dans différents lieux liés à la gestion environnementale de la ville et visent à faire connaître et à mettre en évidence l'environnement urbain et notamment des endroits comme les serres de culture et d'hivernage des parcs Retiro et Casa de Campo, la ferme aux papillons et aux insectes, les centres sur la vie des oiseaux et sur les cigognes, ou encore l'usine de compost Migas Calientes. Sont également organisées des journées consacrées aux chants d'oiseaux, aux jardins urbains, des ateliers pour les enfants, des parcours à vélo, etc.

Cours. Les sujets sont choisis pour attirer l'attention des gens sur l'importance d'adopter des comportements plus respectueux de l'environnement. Les exemples abordés portent notamment sur le jardinage traditionnel et écologique, les populations d'oiseaux dans les parcs, l'eau dans la ville, le jardinage écologique familial et le changement climatique.

— L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS D'UNE JOURNÉE, DE CONGRÈS, D'EXPOSITIONS

Le département responsable de l'éducation au développement durable soutient ces diverses activités thématiques en organisant des événements d'une journée, des congrès et des séminaires. Parmi les manifestations les plus récentes figurent:

- la première Journée du bioéthanol pour un transport durable,
- l'exposition «Le secret des arbres»,
- le Congrès national pour l'environnement, organisé deux fois par an: présence d'un stand de la ville, coordination des participants municipaux. Le congrès est organisé par la Fondation CONAMA,
- la première Journée de la mobilité durable des entreprises, en coopération avec la Chambre de commerce et la Fondation Mobilité,
- la première Journée du jardinage durable dans la ville du futur, en coopération avec la direction générale pour le patrimoine environnemental.

*Allemagne*

## Exemple 1

Dans le land de Brême, en Allemagne, les questions du développement durable font partie du programme de formation actuellement proposé par l'institut du land pour l'éducation (LIS). L'action «*3/4 plus*» menée également dans le land de Brême a pour but de réaliser des économies d'énergie dans les écoles brémoises et de sensibiliser les élèves à l'importance de la durabilité.

## Exemple 2

L'Institut du land allemand de Berlin-Brandebourg pour l'éducation et les médias (LISUM) organise régulièrement, à l'intention des professeurs, des sessions de formation sur différents thèmes liés au développement durable. En outre, depuis 2000, une conférence d'experts, qui comporte des ateliers de formation sur le développement durable, se déroule chaque année. En 2008, un congrès réunissant différents länder sera organisé dans le Brandebourg, sur le thème du «Savoir global pour le développement durable», sous les auspices du LISUM du land de Berlin-Brandebourg. Au départ des objectifs du millénaire et de la Décennie des Nations unies pour l'éducation, il visera à mieux faire connaître aux citoyens de Berlin et du Brandebourg, quel est, dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse, le cursus de référence de la conférence des ministres de l'éducation et de la culture mais aussi à promouvoir sa mise en œuvre par le biais de programmes de formation et de différents projets.

*Autriche*

## Exemple 1

La Haute-Autriche se félicite de la mise en place, à l'échelle européenne, d'un modèle de mesures destinées à sensibiliser les enfants au développement durable, dans les établissements préscolaires et les écoles primaires. Ce modèle devrait toutefois se limiter à des messages clés. Ce sont les autorités locales et régionales qui devraient fournir aux élèves des informations plus précises, parce qu'elles sont mieux placées pour répondre à leurs besoins précis en la matière. La Haute-Autriche est très favorable à l'idée de promouvoir auprès des élèves la culture d'un esprit européen commun, concerné par le développement durable, en prenant des mesures destinées à mieux les sensibiliser à la question.

## Exemple 2

Depuis 1989, l'Académie de Haute-Autriche pour l'environnement et la nature, qui dépend des services du gouvernement du land de Haute-Autriche, mène des activités d'éducation et d'information pour y soutenir le développement durable. Elle est dotée d'un centre de gestion «Agenda 21», chargé de lancer, soutenir et promouvoir les «processus de l'Agenda local 21» en faveur d'un environnement durable; une combinaison de plusieurs méthodes est utilisée sur le terrain (par exemple les prospectus, les journaux locaux, les affiches, les panneaux d'affichage, les pages Internet, les soirées d'informations, les contacts personnels, les contacts avec les médias).

Les communes de Haute-Autriche ont été associées à l'élaboration et au développement de la stratégie du land en faveur de l'environnement. Les hommes politiques et les décideurs des niveaux municipal et régional ont été réunis et ont reçu une information sur la question, le but de cette démarche étant de les inciter à créer des alliances de communautés soucieuses du climat ou déterminées à le sauver, et à enclencher les processus de l'Agenda local 21.

Le programme de formation continue de l'Académie de Haute-Autriche pour l'environnement et la nature propose une formation destinée aux experts du domaine de l'environnement dans les communes, ainsi que des actions de formation continue pour les professeurs et les pédagogues, dans le but d'améliorer la sensibilisation des citoyens à l'importance du mode de vie durable. Une série de formations a également été créée pour les responsables du développement dans les villes et les régions.

*Pologne*

## Exemple 1

Programme national polonais «Certificat vert» pour le soutien et la certification des établissements éducatifs dans le domaine du développement durable

Ce programme est destiné à soutenir et certifier les établissements d'enseignement qui travaillent dans le domaine du développement durable. Il est mis en œuvre à deux niveaux: les écoles maternelles et primaires respectueuses de l'environnement reçoivent les «certificats verts de catégorie I», alors que les écoles maternelles et primaires qui jouent un rôle central dans le développement durable reçoivent le «certificat vert de catégorie II».

Le programme a été lancé en janvier 2000. Cette initiative éducative, réalisée par des ONG, soutient efficacement le système d'enseignement polonais pour ce qui est de faire évoluer les attitudes et de sensibiliser aux questions environnementales les enfants, les jeunes, ainsi que toute la communauté qui gravite autour des établissements scolaires. Les certificats verts de catégorie I et de catégorie II délivrés aux établissements qui répondent aux exigences particulières constituent un exemple de labels de qualité attribués dans l'éducation polonaise pour une activité en rapport avec le développement durable. Le programme est financé par les ministères de l'environnement, de l'éducation et du sport, ainsi que par le président du Fonds national pour la protection de l'environnement et la gestion de l'eau et il est géré en coopération avec le Centre national de formation continue des maîtres. Son objectif est de diffuser l'idée du développement durable en inspirant les communautés où les établissements éducatifs sont situés et en soutenant les actions qu'ils mènent en leur qualité de centres locaux du développement durable.

Le 22 avril 2005, à Trzebaw, en Pologne, une «classe verte» a été inaugurée lors d'une cérémonie solennelle. Elle est destinée non seulement aux enfants et aux jeunes de l'école, mais à toute la communauté locale. Grâce à cette «classe verte», l'école et la commune ont obtenu:

- un espace à ciel ouvert pour organiser des activités, des jeux et des cérémonies de l'école,
- un espace pour conduire des «leçons vertes» dans un environnement naturel (observation d'un «mini-écosystème» de la flore et de la faune, leçons d'arts et de technologies ayant recours à l'utilisation de matériaux naturels),
- un espace où les enfants, les instituteurs, les parents et les habitants de la commune peuvent se reposer et se détendre,
- un espace pour les activités d'entretien et de soins.

En outre, le programme englobe l'ensemble de l'environnement scolaire et de la communauté locale, en démontrant que même les plus petites écoles peuvent travailler efficacement pour atteindre les objectifs partagés et remplir les missions fixées. L'initiative a contribué à promouvoir l'école, qui a déjà acquis une réputation au niveau local en tant qu'école environnementale. Compte tenu de la valeur de ce programme, il faudrait mener une campagne d'information plus large et plus efficace sur les avantages qu'il présente, ainsi que simplifier la procédure de dépôt de la demande de certification.

#### Exemple 2

##### «Éco-unités» à l'école primaire n° 1 à Września

Depuis 1999, la direction, les instituteurs, les élèves et les parents de l'école primaire n° 1 de Września, en Pologne, travaillent ensemble sur de nombreuses initiatives en matière d'environnement. Les efforts fournis durant toutes ces années ont été récompensés en janvier 2007, lorsque l'école a reçu le prestigieux certificat de «protecteur de l'environnement» (subventionné par le président polonais) après avoir remporté pendant trois années consécutives (2004-2006) le titre de «promoteur de l'écologie».

Les activités des «éco-unités» ne se limitaient pas à la campagne annuelle «Nettoyons le monde», mais comprenaient également une participation régulière à des concours, des voyages et des raids écologiques. Ces projets environnementaux avaient pour objectif de sensibiliser le public et de favoriser des comportements qui contribuent à préserver la faune et la flore (par exemple, trier les déchets et les matériaux de recyclage lors de la collecte).

En 2004, l'école a reçu le premier prix du Fonds régional pour la protection de l'environnement et la gestion de l'eau. Ce prix, d'un montant de 70 000 zlotys, a servi à mettre en place un Centre scolaire pour l'éducation en matière d'environnement et de nature, avec une infrastructure comprenant des équipements multimédia, des aides-éducateurs, des logiciels informatiques et une station météorologique portable permettant d'observer les conditions météo sur le terrain.

L'école a lancé un programme éducatif, toujours en cours, pour les classes de la quatrième à la sixième, intitulé «L'environnement dans notre région». Il comprend le programme de base de l'enseignement général dans les écoles dispensant un cycle d'enseignement primaire d'une durée de six ans et les collèves, le programme des sciences naturelles et les matières couvertes par les parcours éducatifs.

Les principaux thèmes abordés par le programme sont la préservation de la nature, la protection de l'environnement et l'écologie. Les leçons sont données au contact direct de la nature. Le programme enseigne les différentes façons de préserver la nature dans la région de Września, tout en soulevant d'autres questions, indissociables de tout débat sur l'environnement naturel, telles que la protection des paysages, de l'eau, de l'air et des sols de la région, la gestion des déchets, le fonctionnement des différentes communautés végétales et les modes de vie sains.

Durant l'année scolaire 2003-2004, l'école a également réalisé un projet éducatif impliquant la conception d'un sentier naturel didactique de Nowy Folwark à Leśniczówka Słomówko. Grâce à ce projet, un sentier naturel a été mis en place aux abords de la ville, permettant aux élèves de la commune et des environs de suivre des leçons de sciences naturelles sur le terrain.

#### Exemple 3

##### «Paquet vert»: trousse multimédia d'éducation à l'environnement

Le «paquet vert», mis au point par le Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale (REC) à Varsovie, est utilisé comme matériel didactique dans les écoles de la voïvodie de Grande Pologne.

Le «paquet vert» a été approuvé par le ministère de l'éducation et a reçu un accueil favorable du ministère de l'environnement. Il s'agit d'une trousse multimédia gratuite d'éducation à l'environnement conçue à l'intention des enseignants et des élèves des écoles secondaires, même s'il peut également être utilisé à d'autres niveaux d'enseignement. Subdivisée en cinq volets traitant de 22 sujets liés à la protection de l'environnement et au développement durable, la trousse comprend un livre de l'enseignant avec des plans de cours et des fiches d'information, une cassette vidéo avec des séquences et des films éducatifs, un cédérom contenant des renseignements complets sur la protection de l'environnement, un «jeu de dilemmes» et d'autres supports utiles.

Ce «paquet vert» aide non seulement les élèves à acquérir des connaissances, mais contribue aussi et surtout à leur inculquer de nouvelles valeurs et à encourager un comportement «écologique» à l'école, à la maison et dans leur environnement immédiat. En participant aux différentes activités, aux discussions, aux jeux de rôles et à la prise de décision, les élèves agissent pour l'essentiel comme des partenaires de l'enseignant. À travers les enseignants et les élèves, les valeurs inculquées grâce au «paquet vert» sont également transmises aux familles et à la société dans son ensemble.

La première édition des «paquets verts» a été distribuée uniquement parmi les participants des cours spécialement organisés. Au départ, il s'agissait de formations pour enseignants actifs et pour les formateurs des enseignants venant de toute la Pologne, qui ont exprimé leur souhait de jouer le rôle de coordinateurs locaux et d'organiser et d'assurer les cours pour les professeurs du secondaire de leur région.

Entre avril et juin 2002, cinq ateliers ont été organisés pour 104 participants, parmi lesquels 13 personnes de la voïodie de Grande Pologne (notamment, de Poznań, Piła, Kalisz, Konin, Gniezno et Leszno).

Cinq mille exemplaires d'une seconde édition du paquet vert ont été produits en avril 2003. Elle intégrait l'expérience et les suggestions des enseignants ayant utilisé la première édition. La trousse comprenait de nouveaux films, des plans de cours modifiés et un disque compact audio. Elles ont été envoyées aux institutions et aux organisations polonaises qui ont déclaré vouloir diffuser les «paquets verts» auprès des enseignants des écoles secondaires dans leur région.

#### Exemple 4

Études de troisième cycle dans le domaine du développement régional durable (obtention de fonds communautaires pour la promotion du développement durable dans la région) auprès de l'Institut de philosophie de la faculté des sciences sociales de l'Université Adam Mickiewicz à Poznań

Les études dans le domaine de développement durable représentent une initiative intéressante pour répondre aux besoins locaux en matière d'environnement. C'est pourquoi l'Université Adam Mickiewicz à Poznań lance, à partir de l'année académique 2007-2008, un programme de troisième cycle dans le domaine du développement régional durable. Ce programme est destiné aux conseillers régionaux et locaux, ainsi qu'aux employés des collectivités territoriales et d'autres institutions gouvernementales au niveau local, aux fonctionnaires, aux salariés des entreprises publiques ou privées, aux volontaires et aux représentants des ONG désirant faire évoluer leur image d'une façon conforme à la stratégie de développement durable. La sélection des étudiants pour le programme du troisième cycle en matière de développement durable a débuté au printemps 2007. Le directeur du programme est M. Piotr Warych.

L'objectif du programme est de donner aux étudiants une connaissance générale dans le domaine du développement durable, des sciences économiques et sociales et de la science environnementale, en leur faisant acquérir les compétences nécessaires pour appliquer leur savoir dans leur vie privée et professionnelle. Les étudiants doivent être capables de comprendre et d'analyser les processus survenant en milieu naturel et les interconnexions complexes qui existent entre les différents facteurs. Il est certain que les diplômés du programme contribueront à diffuser l'idée du développement durable et à l'appliquer aux processus économiques et sociaux.

#### Grèce

Au sein du système scolaire formel du département d'Athènes, nous avons favorisé, surtout au cours de ces dernières années et en collaboration avec les directions régionales de l'éducation primaire et secondaire, la mise en place de groupes de travail d'enseignants sur les questions environnementales et civiques, dans le but de sensibiliser les élèves et d'améliorer les méthodes d'apprentissage. Pour ce qui est des campagnes d'information, le département d'Athènes s'efforce, à chaque fois qu'il organise, contribue à organiser une manifestation dans le domaine du développement durable de la société civile ou qu'il y participe, d'annoncer ses activités à l'avance dans la presse, à la télévision et à la radio et de fournir le matériel audiovisuel correspondant pour mieux faire passer l'information et pour y associer le grand public. De toute évidence, il est particulièrement important de veiller à ce que les médias, radio ou télévision, programment des plages de diffusion à des horaires où les personnes concernées par nos activités ou nos initiatives sont disponibles.

#### Suède

##### Exemple 1

Dans le comté de Dalécarlie, qui compte 15 communes dont **Orsa**, un projet triennal sera lancé en automne 2007. Quinze écoles primaires et secondaires du comté (dont deux à Orsa) y participeront et ses objectifs seront les suivants:

- toutes les activités scolaires se dérouleront dans une perspective de développement durable, les élèves acquerront des connaissances et des compétences en la matière, ainsi que l'envie de contribuer à une société durable à long terme,
- des procédures, méthodes et outils de développement durable seront mis au point, testés et évalués pour l'ensemble des activités scolaires de manière à ce que les connaissances et l'expérience puissent être partagées et échangées systématiquement avec d'autres écoles, tant au niveau national qu'international.

En outre, le projet doit permettre que:

- les élèves des écoles participantes apprennent et comprennent ce que le développement durable signifie, en théorie et en pratique,
- le corps enseignant des écoles participantes aient des connaissances en matière de développement durable et transmettent la théorie et la pratique aux élèves,
- les écoles participantes planifient leur travail de manière à pouvoir mettre en œuvre les objectifs et les orientations du programme scolaire en matière de développement durable,
- les écoles participantes développent leur enseignement des enjeux planétaires,

- l'intérêt pour les sciences naturelles et les technologies de développement durable croisse parmi les élèves des écoles participantes,
- les élèves et les enseignants des écoles participantes prennent conscience du lien entre la santé et le développement durable et le comprennent mieux.

L'institut de recherche de Dalécarlie contribue au projet en assurant son suivi et en évaluant la démarche et les résultats des écoles participantes afin de mettre en lumière les méthodes et approches appropriées et efficaces en matière d'éducation au développement durable.

#### Exemple 2

##### Le tribunal de l'environnement (Miljötinget)

Le tribunal de l'environnement est une conférence annuelle sur l'environnement à l'intention des élèves de neuvième année et des écoles secondaires supérieures des comtés de Dalécarlie et de Gävleborg. Son objectif est d'inciter les jeunes, de manière à la fois sérieuse et ludique, à s'engager pour les questions environnementales. Les orateurs sont issus du monde de l'entreprise, de la politique et des ONG. Il va sans dire que la drogue n'a pas sa place dans l'enceinte de cette manifestation. Le projet est géré conjointement par la région de Dalécarlie et le conseil du comté de Gävleborg.

Au niveau politique, depuis le début des années 90, la ville d'Orsa précise dans les objectifs en matière d'enfance et d'éducation que toutes les activités dans ce domaine doivent viser l'obtention des divers prix de réalisation environnementale tels qu'Éco-école, le drapeau vert, etc. Cela signifie qu'à Orsa, les questions environnementales et le développement durable sont des thèmes prioritaires du programme scolaire. Ce travail est diffusé grâce aux enfants, qui passent le message aux autres membres de leur famille.

Les départements chargés de l'éducation au sein de la municipalité d'Orsa participent à ce processus de différentes manières: la campagne «éco-train» à Skattungbyn; une formation «Gardons la Suède propre» pour tout le corps enseignant; un petit nombre d'enseignants ont également suivi un cours sur l'environnement en cinq points à l'université de Dalécarlie à Orsa.

Orsa possède un réseau actif d'éducation à l'environnement, dont les membres se réunissent régulièrement, une journée par mois. Dans le cadre de l'initiative «Navire de l'avenir», un «navire de Dalécarlie» a été créé, avec une rencontre annuelle dans l'une des communes de Dalécarlie. L'un des moteurs de ce projet est Anders Sundvall. Plusieurs écoles, qui œuvrent activement pour l'environnement, ont reçu le prix «drapeau vert» ou «éco-école».

Les services de fourniture de repas scolaires continuent à étendre chaque année leur gamme de produits labélisés *Krav* (compatibles avec les exigences relatives à la protection de l'environnement et des animaux et à la responsabilité sociale). Deux ou trois écoles cultivent leurs propres légumes à destination de leurs cantines.

Depuis 1997, la Dalécarlie a mis en place, dans tout le comté, des réseaux d'écoles dans le but d'améliorer l'éducation à l'environnement, de créer des forums d'échange d'expériences, de lancer des écoles «drapeau vert», etc. Les enseignants déclarent ouvertement que ce travail doit continuer et se développer. Actuellement, ces activités ne bénéficient d'aucun financement régional. Toutefois, grâce à ces initiatives, la Dalécarlie possède le pourcentage le plus élevé du pays d'écoles «drapeau vert» et d'écoles dispensant une éducation au développement durable.

La population est aujourd'hui davantage sensibilisée à l'importance de prendre en compte le développement durable, mais il est beaucoup plus compliqué de traduire cette prise de conscience en changement de comportement. Les écoles ont un rôle majeur à jouer pour veiller à ce que les générations futures disposent des connaissances et des compétences dont elles auront besoin afin d'œuvrer pour le développement durable à long terme.

## II. Difficultés pour informer le public et susciter une prise de conscience sur le développement durable

- Des informations sur le développement durable sont systématiquement fournies par les publications de la municipalité (gazette municipale, dépliants d'information, annonces). La difficulté réside dans le déficit d'éducation fondamentale concernant les questions d'environnement.
- Un cadre adéquat de stratégie, de planification et de programmes existe au niveau européen et fournit des lignes directrices en matière de développement durable, mais un déficit perdure pour ce qui est d'appliquer connaissances et savoir-faire et de les transmettre au grand public. Par conséquent, des programmes spéciaux devraient porter principalement sur l'application de moyens durables, par la conception de méthodes et d'expériences novatrices en matière de formation, de renforcement des capacités et d'apprentissage et la réorientation des programmes éducatifs existants pour qu'ils deviennent plus spécialisés, en tenant compte des circonstances propres aux nouveaux États membres. Les difficultés rencontrées pour une prise de conscience en matière de développement durable sont imputables aux facteurs suivants:
  - manque de connaissances et de travail d'équipe interdisciplinaires dans les différents services responsables de la planification,
  - rigidité des structures administratives qui rend le travail d'équipe difficile,
  - absence de recherches antérieures visant à satisfaire les besoins du public, des collectivités et du secteur public,

- rôle insuffisant de l'information et de la conscientisation dans les sphères décisionnelles et techniques, non-perception de l'importance de l'information et de la conscientisation pour renforcer la gestion environnementale de la ville et induire les citoyens à davantage s'engager pour l'environnement,
  - manque de moyens budgétaires.
  - D'aucuns estiment que les politiques de durabilité doivent être cohérentes et crédibles. Le land de Brandebourg précise qu'en matière d'éducation et de diffusion des connaissances, les associations, pour la plupart, bénévoles, jouent un rôle important qui complète celui des établissements d'éducation, de formation continue et d'enseignement supérieur. Ces organismes bénévoles gèrent des centres de formation et organisent des manifestations régulières dans le cadre des activités menées conformément à leurs statuts. Toutefois, ces «fournisseurs indépendants d'éducation» ne disposent pas de fonds suffisants pour mener leurs activités à bien de façon continue. Souvent, ils ne sont pas en mesure de lever les financements indépendants qui leur permettraient de bénéficier de subventions publiques, les recettes susceptibles d'être engrangées par les établissements d'éducation en la matière étant pour le moins limitées. Il serait donc éminemment souhaitable de disposer d'un instrument de financement pour soutenir le travail éducatif des associations actives dans le domaine de la durabilité. Les Fonds structurels et le Fonds européen agricole pour le développement rural ne le permettent pas réellement dans la pratique, soit parce que cela ne relève pas de leurs compétences, soit parce que la mise en œuvre opérationnelle au niveau des États membres se concentre sur d'autres priorités.
  - Pour la Haute-Autriche, une difficulté majeure qu'il convient de ne pas sous-estimer au niveau des efforts déployés pour susciter une prise de conscience de la nécessité du développement durable est que le terme «durabilité», considéré en lui-même, est assez singulier et abstrait, se prêtant dès lors difficilement aux exercices de communication. Il a également été relevé que lorsque le sens du développement durable est perçu comme il se doit, il subsiste un hiatus entre la compréhension et une application concrète du concept.
  - La plus grande difficulté rencontrée pour accroître la sensibilisation au développement durable en Pologne réside dans l'absence de connaissance générale du concept parmi les groupes cibles, qu'il s'agisse des étudiants, des agriculteurs, des représentants de l'administration publique ou même de membres de milieux scientifiques; un phénomène très courant est celui de la mauvaise compréhension du concept de développement durable, autrefois associé uniquement à la protection de l'environnement et aux questions écologiques. La pertinence de ce concept pour la vie économique, sociale et culturelle a été complètement ignorée. Le développement durable n'est pas une notion que les médias peuvent communiquer par le biais d'informations transmises brièvement et épisodiquement. Par conséquent, les gens sont dissuadés d'en apprendre davantage ou de mettre leurs connaissances en pratique.
-